

**DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.)**

INFORMATIONS GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
PROPRIÉTAIRE Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____	REQUÉRANT <i>(si autre que propriétaire)</i> Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____ <input type="checkbox"/> Procuration du propriétaire <i>(obligatoire)</i>

INFORMATION SUR LA DEMANDE
LIEU DES TRAVAUX : Adresse complète : _____ Numéro de lot (ex : 3 333 333) : _____
NATURE DE LA DEMANDE : <input type="checkbox"/> Construction d'un bâtiment principal <input type="checkbox"/> Agrandissement d'un bâtiment principal existant <input type="checkbox"/> Rénovation d'un bâtiment principal existant <input type="checkbox"/> Construction, agrandissement, modification ou déplacement d'une construction accessoire <input type="checkbox"/> Installation, modification ou déplacement d'une enseigne (affiche) <input type="checkbox"/> Aménagement paysager <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____
DESCRIPTION DES TRAVAUX _____ _____ _____
<input type="checkbox"/> Autres documents annexés <i>(écrit sous pli séparé si espace insuffisant)</i>
PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE CONCERNÉ : <input type="checkbox"/> Résidentiel – Secteur patrimonial Marquette (Règlement 2003-659) <input type="checkbox"/> Résidentiel – Maison en rangée dans la zone 152 R (Règlement 2003-650) <input type="checkbox"/> Commercial (centre-ville) – Secteur patrimonial Marquette dans la zone 219 CV (Règlement 2003-659) <input type="checkbox"/> Commercial (centre-ville) – SDC centre-ville du Plateau dans la zone 161 CV (Règlement 2009-759)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DOSSIER (DEUX EXEMPLAIRES DE CHAQUE DOCUMENT)

- Dans le cas d'une nouvelle construction, plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants :
- Identification cadastrale;
 - Sa position par rapport à (aux) rue(s);
 - Ses dimensions;
 - Sa superficie;
 - La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement;
 - L'identification de la demande de P.I.I.A. demandée;
 - La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants;
 - La hauteur du bâtiment et celle des bâtiments adjacents, mesurée du dessus des fondations au faite du toit.
- Photographies couleurs du bâtiment et de la propriété dans son état actuel.
- Photographies couleurs des bâtiments contigus donnant sur la même rue, prises dans les trente (30) jours précédant la demande.
- Plans à l'échelle démontrant l'apparence finale de l'immeuble. Les plans doivent illustrer et décrire toutes les interventions à effectuer, les matériaux et couleurs employés, les dimensions des éléments modifiés et le détail technique des éléments conservés, restaurés, recyclés ou remplacés.
- Des références graphiques (brochures, dépliant publicitaire, échantillon, photographies) illustrant les différents matériaux et couleurs proposés.
- Dans le cas d'un aménagement paysager, un plan de l'aménagement projeté du terrain, à l'inclusion des voies de circulation, des aires de stationnement et des allées piétonnes.
- Dans le cas d'une enseigne, un devis d'affichage indiquant le positionnement, les dimensions, la nature, le design, les couleurs ainsi que le mode d'éclairage des enseignes.
- Chèque de 250,00 \$

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**SIGNATURE**NOTE IMPORTANTE

Une demande pour le CCU doit être complétée au moins 10 jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

Une demande de P.I.I.A. ne constitue pas une demande de permis.
Une demande de permis doit être aussi déposée.

DATE**SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ**

Date de réception de la demande

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE P.I.I.A.

1. Réception de la demande par le Service de l'urbanisme et service à la clientèle (formulaire, documents requis, chèque).
 2. Vérification du contenu de la demande par un inspecteur en bâtiment.
 3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre du CCU a toujours lieu le troisième mardi de chaque mois).
 4. Analyse de la demande à la séance régulière du conseil municipal qui a lieu le troisième lundi de chaque mois.
 5. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
 6. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.
- * **VEUILLEZ NOTER QUE LE PROCESSUS PREND UN MINIMUM DE DEUX (2) MOIS ENTRE LE MOMENT OÙ UNE DEMANDE COMPLÈTE EST DÉPOSÉE AU SERVICE DE L'URBANISME ET SERVICE À LA CLIENTÈLE ET LE MOMENT OÙ UNE DÉCISION EST RENDUE.**
- ** **TOUTES MODIFICATIONS AUX PLANS ET DOCUMENTS APRÈS L'APPROBATION DU CONSEIL, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT S'APPLIQUANT AU SECTEUR DU P.I.I.A. DEMANDÉ, NÉCESSITENT LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE DEMANDE.**

Ville de Baie-Comeau

Service de l'urbanisme et service à la clientèle

1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

Téléphone : 418 589-1500 / Télécopieur : 418 589-1515

Courriel : urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca (un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)

LETTRE D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Baie-Comeau
Service de l'urbanisme et service à la clientèle
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

De :

Nom du propriétaire

Référence :

Site des travaux (adresse, # lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

_____ autorise _____
à déposer la demande de P.I.I.A. auprès du Service de l'urbanisme et service à la clientèle de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionnée en référence.

Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

Titre du signataire

Date